

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2024

PRÉSENTS : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mmes LEMBEZAT, BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

EXCUSES : M. DESPLAT (pouvoir à Mme LEMBEZAT), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), M. BERGES (pouvoir à M. LABENNE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. RAMALHO

24 – 146 - ECOLE DE MUSIQUE : TARIFS MASTERCLASS MUSICALE

Rapport présenté par Madame DE MORO, maire-adjoint :

Dans le cadre du concert d'Opus 333 du dimanche 12 janvier 2025 au Théâtre Francis Planté, l'école de musique organise une Masterclass de Tuba avec les musiciens de Opus 333 le samedi 11 janvier 2025.

Ce stage s'adresse aux élèves d'Euphonium et de Tuba et a pour but de réunir des musiciens, venus de différents horizons autour de la musique d'ensemble (3 ans de pratique minimum).

Il convient de déterminer les tarifs par participant :

- Gratuité pour les élèves de l'école de musique d'Orthez,
- 10 € pour les élèves des écoles de musique et conservatoires des Pyrénées Atlantiques,
- 20 € pour les élèves des écoles de musique et conservatoires hors Pyrénées Atlantiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal , à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 22 octobre 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le